

*Questions orales*

**M. Lambert (Bellechasse):** Ce n'est pas un rappel au Règlement que j'ai fait, j'ai demandé la parole selon la tradition, et j'y tiens. Je ne veux pas être irrespectueux, mais j'y tiens et je pense que c'est normal!

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député de Matapédia-Matane a la parole.

**M. De Bané:** Monsieur le président, j'aimerais m'adresser au très honorable premier ministre qui a exprimé à plusieurs reprises son intention de voir tous les parlementaires participer de façon authentique aux projets de la Chambre. Comme le comité permanent de l'Expansion économique régionale va se réunir dès la semaine prochaine, est-ce qu'il serait d'accord pour que les ministres de l'Expansion économique régionale, des Finances et du Conseil du Trésor comparaissent devant les membres du comité, afin que ces derniers puissent leur faire des suggestions sur les moyens à prendre en vue d'aider les régions défavorisées du Canada, et que cela puisse se refléter dans le discours du budget qui a été promis par le ministre des Finances?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, c'est là une suggestion que je serai disposé à discuter avec les ministres. Je dois cependant signaler qu'il existe un certain problème avec les horaires des ministres, en particulier celui du ministre des Finances, parce que plusieurs projets de loi sont inscrits à son nom au *Feuilleton* de la Chambre des communes. Mais étant donné le principe et la possibilité pour tous les députés de la Chambre des communes d'avoir l'occasion de faire des suggestions positives sur le développement régional, à mon avis, la suggestion du député est vraiment valable pour le gouvernement. Nous voulons donc trouver un moyen d'y donner suite.

ON DEMANDE SI DES RENCONTRES AU PLUS HAUT NIVEAU  
AURONT LIEU AVEC LE PRÉSIDENT DE LA GM SUR  
L'IMPLANTATION DE NOUVELLES USINES

**L'hon. Pierre De Bané (Matapédia-Matane):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Je remercie le très honorable premier ministre de son attitude positive. Étant donné que le ministre de l'Expansion économique régionale a avoué la semaine dernière à la Chambre qu'il y avait, pour employer son expression, *a serious imbalance* dans l'implantation de l'industrie automobile entre l'Ontario et le Québec, et étant donné les investissements déjà annoncés par les compagnies Ford et GM, est-ce que le chef du gouvernement peut dire si lui-même ou d'autres membres du Cabinet ont l'intention de rencontrer le président de la GM bientôt, et quelles propositions le gouvernement peut faire à la compagnie pour corriger cette anomalie?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Le très honorable premier ministre a la parole.

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il y aura une réunion du ministre de l'Expansion écono-

[M. l'Orateur.]

mique régionale et du ministre d'État chargé du Développement économique, le sénateur de Cotret, avec les représentants de la General Motors, le lundi 29 octobre. Je ne peux pas indiquer précisément la position que le gouvernement veut prendre dans les conversations, mais c'est une réunion demandée par le gouvernement pour discuter d'un plan avec la General Motors.

● (1130)

ON DEMANDE QUE LES FONDS SOIENT ACCRUS

**M. Herb Breau (Gloucester):** Je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre, monsieur le président.

Dans le discours du trône, le gouvernement disait qu'il voulait renforcer le rôle du ministère de l'Expansion économique régionale. Le premier ministre peut-il donc nous assurer que durant l'année fiscale en cours et la prochaine qu'il y aura effectivement une augmentation des déboursés du ministère de l'Expansion économique régionale?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je regrette, mais je n'ai pas les chiffres en main aujourd'hui. Cependant je peux consulter le ministre de l'Expansion économique régionale pour voir exactement quelle est la situation en ce qui touche à tous les domaines du développement économique.

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je propose une motion en vertu de l'article 29 du Règlement pour que notre parti soit reconnu, et je demande que la motion soit mise aux voix.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Est-ce que l'honorable député de Beauce (M. Roy) invoque le Règlement? L'honorable député de Beauce.

**M. Fabien Roy (Beauce):** Monsieur le président, je me réfère aux dispositions de l'article 29 du Règlement, qui stipule que si deux ou plusieurs députés se lèvent, l'Orateur donne la parole à celui qui s'est levé le premier. Je n'en suis pas sûr, mais je crois qu'une motion peut être présentée portant que l'un des députés qui se sont levés soit maintenant entendu et qu'il ait maintenant la parole, laquelle motion est immédiatement mise aux voix. Je présente donc une motion à l'effet que l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) soit entendu maintenant.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député de Beauce ainsi que l'honorable député de Bellechasse, j'en suis absolument certain, comprennent très bien qu'il est possible de présenter une motion à la Chambre seulement durant les périodes désignées à cette fin. Ils se réfèrent à l'article 29 du Règlement qui se rapporte aux débats. Dans le moment, nous sommes à la période des questions orales. Il est alors impossible de se conformer aux articles du Règlement se rapportant aux débats en ce qui a trait à la période des questions orales, et il est particulièrement impossible de présenter une motion au cours de la période des questions orales. Cela est bien connu.